

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le bulletinier.* — Vaud: *Cartes de membres honoraires.* — *Caisse de secours et prêts.* — *Augmentations.* — *Association des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine.* — *Excursion C. F. F. en Flèche rouge à Bâle.* — Genève: *Conférence de presse.* — U. I. G. M.: *Une bonne nouvelle.* — U. I. G. D.: *Assemblée du 24 novembre.* — Neuchâtel: *Notre situation.* — *Quelques précisions.* — *Erreur ne fait pas compte.* — Jura: *Pour nos petits.* — *Après une année.* — *Bibliographie.* — *Table des matières.*

PARTIE CORPORATIVE

LE BULLETINIER

informe ses correspondants et ses lecteurs que le présent numéro est le dernier de l'année 1948. Il leur souhaite de bonnes vacances et de bonnes fêtes et leur donne rendez-vous pour le premier numéro de 1949, le 8 janvier (délai de livraison des manuscrits: le lundi 3 janvier, à 17 h.).

G. W.

VAUD

CARTES DE MEMBRES HONORAIRES

Une erreur s'est glissée dans le communiqué de notre Bulletinrière M. Mt. paru dans l'Educateur de samedi dernier sous ce même titre.

Pour obtenir les rabais accordés par certaines compagnies de chemins de fer, ce n'est pas la carte de membre honoraire S.P.V. qui doit être présentée, mais la *carte de membre S.P.R.*, renouvelée chaque année pour le 1er mars, et *seule valable*.

C'est la carte qui est en mains de tous les membres actifs, mais qui est adressée aussi aux honoraires S.P.V. abonnés à l'Educateur (abonnement à Fr. 5.—). Les honoraires non abonnés peuvent néanmoins l'obtenir auprès du soussigné, en versant 1 fr. 20 au C. ch. postal II 1978.

Ch. Serey, trésorier S.P.R., La Tour-de-Peilz.

CAISSE DE SECOURS ET DE PRÊTS

Le comité central rappelle que la S.P.V. accorde aux membres qui en font la demande, des prêts sans intérêts remboursables en trois ans.

Cette disposition de nos statuts a déjà rendu de grands services et il est à souhaiter que les collègues, momentanément gênés financièrement, ne craignent pas de recourir à cette caisse.

Le comité doit préciser cependant que ces prêts sont accordés pour aider dans des situations difficiles, mais pas pour permettre aux emprunteurs d'acheter une auto, ni même un bateau! Ce n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

M. Mt.

AUGMENTATIONS

Nous ne savons exactement, au moment où nous écrivons, où en sont les calculs de ce qui nous reste à toucher de nos augmentations. Il était question que les retenues (pour ceux qui ont touché des augmentations trop fortes aux 1er et 2e trimestres) soient renvoyées au mois de mars. Ce que nous savons de façon certaine, c'est que chaque membre du personnel enseignant recevra une circulaire avec l'indication de son décompte.

* * *

Ce que nous venons de toucher le 15 décembre va nous aider à faire face aux dépenses qu'occasionnent les fêtes; il est bien heureux que ce paiement ait été avancé d'un mois.

Pourtant le comité central n'est pas entièrement satisfait; il espère que dans un avenir prochain on en viendra aux versements mensuels prévus par le statut (art. 56). Car il ne s'agit pas seulement des augmentations pour année de service, comme autrefois, mais aussi d'une part du traitement. En maintenant une partie mobile dont le tiers est payé par l'Etat, le statut a consacré une situation créée depuis la guerre par l'attribution d'une allocation dite de renchérissement. De plus les allocations pour enfants sont aussi à la charge de l'Etat selon la nouvelle loi. Dans les familles nombreuses, c'est donc une somme importante qu'il faut attendre trois mois.

Il nous paraît regrettable de maintenir ce paiement trimestriel seulement pour donner satisfaction à une partie du corps enseignant alors qu'il ne rend pas du tout service à ceux qui ont charge de famille.

Pourquoi faut-il que le corps enseignant seul, parmi tous les corps de fonctionnaires, soit soumis à ce régime qui peut donner à penser que nous n'avons pas un besoin urgent de notre traitement? Cette dérogation à l'esprit du statut ne semble pas justifiée.

Ne disons pas qu'il est bien compliqué, lorsqu'on habite un village éloigné, d'aller chaque mois chez le receveur... ce n'est qu'un argument bien mince, il est si facile de prendre un compte de chèques.

M. Mt.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Les cotisations pour l'exercice 1948-49 peuvent être versées au compte de chèques No II: 143 27, Lausanne, d'ici au 31 décembre 1948.

Merci à toutes celles qui nous simplifieront la tâche en s'acquittant de leur versement jusqu'à cette date.

EXCURSION CFF EN FLÈCHE ROUGE, A BAËLE

Une excursion en Flèche rouge, à l'intention des membres du corps enseignant (et de leurs épouses éventuellement) est prévue pour le **lundi 27 décembre 1948**. En cours de route, explications techniques, remise de documents, visite d'une gare moderne, arrêt automatique de la flèche; à Bâle, tour de ville en tram, visite du Port, de la gare de triage de Muttenz (unique en Suisse); à Pratteln, visite de la Fabrique de wagons Schindler.

Parcours : Lausanne - Bienne - Sonceboz - Delémont - Bâle - Olten - Lausanne.

Horaire :

Départ de Lausanne	6 h. 45 (Quai 4)	Départ de Pratteln	17 h.
» » Cossonay	6 h. 57	Arrivée Lausanne	20 h.
» » Chavornay	7 h. 07		
» » Yverdon	7 h. 20		
» » Neuchâtel	7 h. 49		
Arrivée à Bâle	11 h. 05		

A Lausanne, correspondance possible de Palézieux et des autres lignes. Des arrêts sont prévus dans toutes les gares intermédiaires, selon le domicile des participants.

Inscriptions : dernier délai : 22 décembre 1948, auprès de M. Ray, av. de la Harpe 1, Lausanne. (Indiquer la gare de départ.)

Prix : Fr. 20.— environ comprenant le train, le tram et le repas à Bâle. — Nombre minimum de participants : 53. — Nombre maximum : 64. Si le nombre d'inscriptions dépassait 64, les premiers inscrits participeront à l'excursion ; les autres seraient avisés le 24 décembre.

M. Ray.

GENÈVE

CONFÉRENCE DE PRESSE

Les publications pour enfants

Mardi 7 décembre, *Pro Juventute* et le comité S. P. R. ont convié la presse genevoise à une conférence de presse qui a remporté un plein succès, puisque tous les journaux importants de la place y avaient envoyé un représentant. Nos associations pédagogiques, U. I. G. dames et messieurs, U. A. E. E., l'association du corps enseignant secondaire assistaient à la séance, ainsi que M. H. Grandjean, directeur de l'enseignement primaire, et M. Graz, de *Pro Juventute*.

J'étais chargé d'introduire le sujet. J'ai essayé de montrer que l'évolution des idées et des goûts, la carence des parents dans le contrôle des lectures enfantines, l'engouement pour les romans policiers, engouement qui a passé des adultes aux enfants, l'absence d'écrivains contemporains s'adressant aux jeunes, la tendance au moindre effort chez nos gosses, tous ces éléments expliquaient le succès des publications indésirables qui plongent leurs lecteurs dans une atmosphère de brutalité, de bestialité. Pour combattre ces publications, des mesures législatives ne suffisent pas : il faut faire œuvre positive et satisfaire le besoin de merveilleux, d'aventures de nos enfants en leur offrant des lectures saines. C'est ce que s'efforcent de faire l'*Ecolier romand* et l'*Œuvre des Lectures pour La Jeunesse*. Aujourd'hui, nous demandons à la presse sa collaboration pour avertir les parents des dangers courus par les jeunes et pour les convaincre qu'ils doivent soutenir dans ce domaine les efforts des éducateurs.

Mlle Chapuisat a présenté l'*Ecolier romand*. Elle a insisté sur la collaboration constante qui unit lecteurs et rédacteurs et a signalé l'impression profonde que ce journal exerce sur un grand nombre de ses

lecteurs elle a montré ce que ce contact permanent avait de vivifiant, pour les uns comme pour les autres.

M. Dessoulavy a parlé de l'O. S. L. J. ; il en a montré l'effort persévérant pour mettre à la portée des enfants des lectures de bon aloi, qui s'adressent aux plus petits comme aux aînés et qui permettent actuellement le choix entre près de 300 titres. Il s'est réjoui de la constatation que depuis le lancement de l'œuvre à Genève, elle y a marché de progrès en progrès, mais que le champ à exploiter est vaste encore.

M. Grandjean a indiqué tout l'intérêt que le Département de l'Instruction publique porte à ce problème ; il a rappelé les discussions qui viennent d'avoir lieu dans une conférence récente tenue à Berne. Contre la littérature immorale, il convient de renforcer l'art. 212 du C. P., mais les interventions contre la littérature de « gangsters » sont délicates, surtout à Genève, à deux pas de la frontière ; mais la conférence de Berne a aussi envisagé le côté positif en facilitant la diffusion des bonnes lectures.

M. U. Magnenat a montré comment fonctionnent les bibliothèques de classe et le rôle que peuvent jouer les bibliothèques communales.

Mlle Renaud a signalé l'existence de l'*Ecureuil*, que rédige notre collègue Dauwalder, du Jura bernois.

Espérons que les articles inspirés par cette conférence attireront l'attention des parents sur l'importance de la surveillance des lectures et remercions la presse du concours qu'elle nous promet.

G. W.

U. I. G. - MESSIEURS

UNE BONNE NOUVELLE

Les collègues qui désirent se procurer le

Manuel suisse de gymnastique pour jeunes filles,

édité par la Société suisse des Maîtres de Gymnastique avec la collaboration du Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, peuvent s'adresser au « *Kantonal Lehrmittelverlag* » de Zurich.

Rappelons que cet ouvrage a été élaboré par une commission composée du Dr E. Leemann de Zurich, de MM. Alfred Böni de Rheinfelden, Franz Fleischlin de Lucerne, Auguste Graf de Kusnacht, Jeanne Hunziker de Lausanne, Otto Kätterer de Bâle, Auguste Kündig de Winterthur, William Montandon de St-Imier, Robert Tharin de Lausanne et Fritz Vögeli de Langnau.

Les illustrations qui « complètent les explications et donnent une idée claire de la substance des exercices » sont dues au talent de M. Walter Boshard de Zurich (voir principalement fig. 16 et 17, p. 52 et 53) et les mélodies d'accompagnement ont été recueillies par M. Otto Studer de Zurich.

Les instituteurs genevois ne peuvent faire que bon accueil à cette parution. Mais attention ! passez votre commande avant qu'une nouvelle édition paraisse !

R. N.

U. I. G. - DAMES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 24 NOVEMBRE

Ce jour-là, à 17 h., nous nous retrouvons au local de « Notre Genève », pour entendre une causerie de M. Raymond Uldry sur l'enseignement de la géographie. A notre arrivée, nous trouvons une abondante documentation préparée à l'avance par notre conférencier, et allant, pour les différents degrés, des plus simples représentations graphiques aux ouvrages spécialisés.

Avant de commencer son exposé, M. Uldry nous transmet les remerciements des élèves du cours de moniteurs qui ont eu l'occasion de passer dans nos classes. Puis il précise bien qu'il va nous apporter des « idées » et non une doctrine. Il nous fait remarquer d'une part l'entière liberté qui nous est laissée quant à la façon d'enseigner les matières prévues au plan d'études, d'autre part, l'impossibilité où nous sommes de mesurer le rendement de cet enseignement. Faisant appel à nos souvenirs, il nous rend attentives à toutes les « fausses représentations » que nous a souvent laissées un enseignement trop théorique et abstrait, et nous demande de rendre le nôtre aussi réel et vivant que possible. Nous sommes trop souvent tentées, pensant simplifier les choses, de tirer de caractères généraux, de schématiser. Or, plutôt que d'apprendre, l'enfant désire vivre. Faire un plan ne l'intéresse pas s'il n'en voit pas l'utilité. Mais si, au cours d'une promenade, nous demandons à un élève de guider ses camarades, ou si nous imaginons qu'il faille indiquer à un étranger le chemin de la gare, l'utilité et l'intérêt du plan deviennent visibles. Même chose, avec de plus grands élèves, pour l'utilisation de la boussole : conduisons-les dans un bois, puis, lorsqu'ils auront l'impression d'être perdus, sortons la boussole ; nous pourrons alors expliquer son fonctionnement dans le but précis de retrouver son chemin. Partons des besoins profonds de l'enfant et les notions qui doivent être enseignées s'actualiseront de façon vivante. Cette méthode est valable pour tout enseignement.

Retenons bien 3 points ou « temps » essentiels : 1. Il faut captiver l'intérêt de l'enfant, et pour cela rien ne vaut l'expérience. Si nous voulons étudier la géographie locale, commençons par des sorties dans le quartier, des observations sur le terrain et préparons de la sorte tout ce que la leçon pourra exploiter. Certes, les schémas et les résumés sont utiles pour que la mémoire retienne une nomenclature, mais ce sont des abstractions et ils doivent être un aboutissement. M. Uldry regrette que l'étude de la géographie locale soit limitée chez nous au degré moyen. Toutes sortes de faits que la presse nous signale presque journallement (construction d'un nouveau pâté de maisons, démolition d'un vieux quartier, percement d'une rue, canalisation d'un cours d'eau, etc...) pourraient être utilisés avec de plus grands élèves pour traiter d'intéressants problèmes (problèmes d'urbanisme par exemple). Ce sont des sujets qui rattachent l'école à la vie quotidienne.

Nous parlons d'enseignement concret : n'exagérons rien ! Il est entendu qu'on ne se limitera pas à des choses observées ; mais quelques faits réels, quelques anecdotes, amorcent l'intérêt et servent de point de départ.

Utilisons le désir de savoir de nos élèves, leurs « pourquoi ? », leurs « comment ? ». Devant tous les problèmes que nous leur proposons de résoudre, adoptons nous-mêmes l'attitude de celui qui cherche, nous serons ainsi plus près d'eux, mieux à même de les orienter. Sitôt que nous dépassons le cadre observable, utilisons le *texte descriptif* (celui du manuel est souvent sec) et *l'image*. M. Uldry nous montre que l'épidiascope peut être utilisé à plusieurs fins : a) évocation : faisons un petit voyage et racontons à mesure que les images passent ; b) observation : un document bien choisi peut fournir tout une mine de renseignements ; c) moyen de contrôle : à propos d'une image, posons toute une série de questions.

2. Mais éveiller l'intérêt ne suffit pas. L'esprit de l'enfant, ainsi préparé, attend quelque chose. Il faut maintenant obtenir de lui un effort. A ce sujet, M. Uldry cite d'intéressantes remarques d'Alain, de Duhamel, de Bergson, du Dr Menkès, et nous indique des exercices destinés à provoquer cet effort. Pour faire pénétrer la notion d'orientation par exemple, on peut partir d'exercices très simples en observant la position de l'ombre et du soleil ; puis en observant une illustration (direction d'un cours d'eau, situation d'un sommet, etc.) on peut déduire les réponses à une série de questions. Les cartes à vol d'oiseau de Frobenius obligent l'enfant à un utile travail de retournement pour le repérage de la direction. On pourrait multiplier les exemples.

3. N'oublions pas que la répétition est nécessaire pour que les notions se gravent dans l'esprit de l'enfant.

En réponse à une question de Mlle Foex, M. Uldry nous montre comment on peut présenter un sujet et nous suggère d'intéressantes idées à propos du canton de Glaris. Déterminons les caractères et faits principaux qui devront rester dans l'esprit des élèves et centrons autour de ces caractères les 2 ou 3 leçons que nous pouvons consacrer à cette étude. Choisissons avec soin les faits précis, les documents vivants qui pourront servir de point de départ pour amorcer la leçon et la rendre captivante. Nous aurons ainsi plus de chance qu'il en reste quelque chose de réellement acquis.

J'ai gardé, pour terminer ce compte rendu, quelques remarques de M. Uldry que nous ne devons jamais oublier : « L'effort personnel du maître renouvelle son propre intérêt, en même temps qu'il éveille celui des élèves. Notre enseignement devient routinier si notre esprit ne demeure pas actif. Il est important de garder pendant toute sa carrière le *plaisir d'enseigner*. » Merci à M. Uldry de nous avoir rappelé ces vérités, et de nous avoir apporté des idées neuves et un renouvellement d'enthousiasme.

Bl. Godel.

NEUCHÂTEL

NOTRE SITUATION

Le samedi 4 décembre, les délégués de la Fédération ont été reçus au Château par MM. Brandt et Renaud, conseillers d'Etat, en audience préliminaire à la revision du statut général des fonctionnaires cantonaux. Comme on le sait, le gouvernement s'est engagé à en soumettre le projet

au Grand Conseil au cours de l'année 1949. Le Conseil d'Etat demande donc à la Fédération de faire diligence et de lui envoyer au plus tôt ses propositions. Celles de la S.P.N. ne seront point un élément de retard, puisqu'elles ont été adoptées à la dernière assemblée des délégués.

Traitements pour 1949. Avant la session du Grand Conseil, la Fédération a adressé au Conseil d'Etat et aux présidents de groupes du législatif une requête portant sur les points suivants :

1. Compenser, par une allocation supplémentaire, la baisse de 10 % survenue en 1935 sur les traitements du personnel de l'Etat, consacrée par la loi sur les économies.

2. Suppression du « plafond » de Fr. 7000.— qui limite actuellement le droit des retraités à une allocation.

Ces demandes, ont le sait, ont été écartées et nous ne sommes pas satisfaits. C'est ce que nos délégués étaient chargés de faire comprendre aux représentants du gouvernement.

MM. *Brandt* et *Renaud*, évidemment, ont défendu les décisions prises. Tous deux cependant reconnaissent l'utilité des pourparlers engagés. Des suggestions ont été faites qui pourront servir de base à des discussions ultérieures.

Tout n'est donc pas perdu. Il s'agit simplement pour la Fédération de bien préciser ses revendications, d'agir sans tarder et de se rappeler que l'union fait la force.

S. Z.

QUELQUES PRÉCISIONS

Dans une circulaire adressée aux autorités communales compétentes, le département de l'Inst. publique précise l'interprétation à donner à certains articles des arrêtés publiés dans le numéro du 20 novembre du Bulletin. Nous en extrayons les passages qui nous intéressent spécialement :

Arrêté concernant le versement des traitements en cas de décès, retraite ou démission.

Art. 1er. Al. 1 : Le traitement est payable durant 1 mois, dès la date effective de la cessation du travail. En principe le salaire sera payé jusqu'au 15 du mois suivant, si les fonctions cessent entre le 1er et le 15, et jusqu'à la fin du mois suivant, si les fonctions cessent entre le 16 et la fin du mois.

Al. 2 : Vise plus particulièrement les cas du personnel féminin, ayant un certain nombre d'années d'activité et quittant l'enseignement pour cause de mariage, par exemple.

Al. 3 : Les cas des titulaires démissionnant à la suite d'une période de maladie ou d'un congé extraordinaire d'une durée supérieure à 30 jours, devront être soumis au département de l'Instruction publique.

Art. 2. Al. 1 : Cette disposition est aussi applicable aux titulaires d'un poste partiel, dont la veuve ou les enfants ont droit, pendant le délai prévu, au traitement que touchait l'intéressé au moment de son décès.

Al. 2 : Si les autorités communales ne font aucune proposition à l'égard des parents du 1er et du 2e degré visés par cet alinéa, le traitement sera versé comme prévu à l'alinéa 3.

Arrêté concernant la remise de récompenses

Seront mis au bénéfice de cet arrêté, les membres du corps enseignant qui auront exercé leurs fonctions, d'une manière ininterrompue, dans le canton, pendant 25 ou 40 ans. Les années de services antérieures à la nomination seront prises en considération, pour autant qu'il s'agisse de périodes d'au moins six mois d'activité consécutive.

Les autorités communales pourront exceptionnellement prendre en considération tout ou partie des années passées dans l'enseignement en dehors du canton, à la condition que l'intéressé ait accompli une période d'au moins dix ans dans l'enseignement public du canton de Neuchâtel.

Les titulaires de postes partiels dont l'activité représente plus de la moitié de l'horaire d'un poste complet, pourront recevoir le montant total de la récompense.

Le département de l'Instruction publique sera consulté dans les autres cas.

Pour extrait conforme : S. Z.

A vous tous, mes chers collègues, heureuses fêtes et douces vacances.

S. Z.

ERREUR NE FAIT PAS COMPTE

Mea culpa! L'article publié sous le titre « *Le langage des chiffres* » contient une erreur et une erreur de taille. Ce n'est pas en effet au 33 $\frac{1}{3}$ %, mais au 25 % du traitement que se montait en 1947 l'allocation de base. Evidemment, cela change tout. Une rectification plus détaillée sera publiée dans le prochain numéro du journal.

S. Z.

JURA

POUR NOS PETITS

L'Ecole normale de Delémont abritera, dès le printemps 49, une section spéciale pour la formation des maîtresses enfantines. La place d'institutrice a déjà été mise au concours. L'élue devra former les jeunes stagiaires et tenir en même temps une classe enfantine.

Nous signalons cette innovation jurassienne avec satisfaction. Lors d'une brève visite à Delémont, nous avons acquis la certitude que tout a été prévu, combiné et construit pour que cette section se développe et justifie sa création. Il faut en féliciter les initiateurs.

Toute jeune fille d'au moins 18 ans, ayant reçu une formation secondaire ou équivalente, ayant eu quelque activité parmi les enfants pourra accomplir un stage de 2 ans à Delémont.

APRÈS UNE ANNÉE

C'est ça ! il y a une année que le soussigné « pond » dans l'Educateur. A-t-il réussi à établir la liaison entre le Jura et la Romandie ? A-t-il satisfait ses collègues jurassiens ? Qu'on lui envoie critiques et suggestions, car le concours de plusieurs serait heureux.

Au moment de commencer une deuxième année — arriverai-je un jour à vingt ? — le correspondant jurassien exprime à tous ses lecteurs un : Joyeux Noël !

H. Reber.

BIBLIOGRAPHIE

Cette nuit-là, par Henri Guillemin. Conte de Noël. Illustré de 4 planches d'André Rosselet. Fr. 6.—. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Il y a quelques années, Henri Guillemin publiait un récit, « Reste avec nous », qui demeure, au souvenir de tous ceux qui le lurent, inoubliable. D'un jaillissement irrépensible, cette œuvre semblait sourdre des plus intimes profondeurs de l'expérience chrétienne. Or voici qu'une nouvelle fois Guillemin atteste son don remarquable de conteur. Il nous offre pour Noël, dans une charmante plaquette procurée par les Editions du Griffon, un récit qui ne le cède en rien à celui que nous venons de rappeler.

« Cette nuit-là » évoque un drame mystérieux qui se serait déroulé dans les Franches-Montagnes. Histoire d'un coin maudit, de mauvais sorts jetés par une créature damnée. Les honnêtes gens méditent une terrible vengeance, cependant que le réprouvé songe, lui aussi, à mettre le feu à la ferme de ceux qu'il considère comme ses pires ennemis. Mais, dans la nuit de Noël, qui est donc cet enfant perdu qui entre dans la cabane de l'impie ? Cet enfant qui demande à se réchauffer, qui tend à son hôte terrible une belle pomme rouge, et qui a nom Emmanuel ? L'homme agrée ce don de l'innocence et de l'amour. Ce fruit, il le portera à ceux qui ont juré sa perte. Il en fera le gage d'une réconciliation. Il se met en chemin, mais deux coups de fusil l'abattent devant la ferme que, d'abord, il avait rêvé d'incendier. Le curé Chapatte, appelé en toute hâte, peut recueillir des lèvres du mourant le secret de cette nuit de délivrance. Quant à l'enfant, on retrouva dans la neige l'empreinte de quelques pas. Puis plus rien : « comme si le gamin, positivement, s'était envolé ».

La plaquette est illustrée de quatre planches gravées spécialement par André Rosselet.

Grands cœurs, par Edmond de Amicis. Nouvelle édition. Un volume de 280 pages, 14 × 19, avec 21 dessins de Pierre Rousseau. Relié sous couverture en couleurs Fr. 6.50. Librairie Payot, Lausanne.

« Grands cœurs », le fameux « Cuore » de de Amicis, eut en son temps une vogue considérable, et non seulement en Italie, car sa renommée dépassa vite les frontières il est demeuré un des grands classiques de la jeunesse. De Amicis appartenait à ce groupe d'écrivains idéalistes de la fin du 19^e siècle qui s'efforcèrent de mettre leurs écrits au service de

leurs idées sociales. En composant cette suite de récits, qu'il place dans la bouche d'un enfant, il avait une intention précise : montrer que la générosité et la bienveillance donnent à la vie toute sa noblesse, et que si elles s'exercent aussi entre les classes elles peuvent apaiser bien des passions. L'action se déroule autour d'un collège municipal d'Italie, pendant toute une année scolaire. Professeurs, parents et enfants de tous les milieux sont les acteurs de ces histoires touchantes, appels vibrants à la bonté et à l'entraide. Les enfants d'aujourd'hui ne sont certainement pas moins sensibles que ceux d'hier, ni moins heureux de voir s'accomplir de bonnes actions. Aussi ce livre leur sera-t-il toujours cher, parce qu'il leur démontre, au moyen de belles histoires, comment on parvient à rendre l'existence d'autrui, et la sienne propre, meilleure et plus riche.

« **Christophe Colomb** », par Alphonse de Lamartine. Editions du « Plaisir de Lire », Chemin des Clochetons 19, Lausanne. (Prix : 2 fr. 80.)

Nul n'ignore que Lamartine a écrit l'histoire de son temps, mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il a fouillé aussi le passé et composé une admirable vie de l'aventurier qui donna aux hommes la moitié du monde.

Son « **Christophe Colomb** », document humain autant qu'historique, est un film aux images colorées, d'une vie intense, d'un style de toute beauté, et dont l'intérêt va croissant jusqu'à la dernière ligne.

Aussi ne pouvons-nous que recommander vivement cette œuvre aux amateurs de lectures choisies et divertissantes.

Les publications du « Plaisir de Lire » sont en vente en librairie. Rappelons qu'on peut les acheter par abonnement à un prix extraordinairement avantageux ; il suffit en effet, de verser 5 fr. au compte de chèques postaux II 1761 à Lausanne, pour recevoir chaque année, en toute propriété trois ouvrages captivants.

Secours et hygiène pour skieurs et alpinistes, médecins de sport et samaritains, pour les troupes de montagne et la chasse dans les Alpes, par le Dr Paul Gut, 2e édition. Un volume de 312 pages, 12 X 16, avec 170 illustrations. Broché, Fr. 3.60. Librairie Payot, Lausanne.

Le développement de l'alpinisme et du ski a pris une telle ampleur que tout vrai sportif a le devoir d'acquérir les connaissances indispensables pour lui permettre de faire face à n'importe quelle situation. Ces connaissances, le Dr Gut les a résumées excellemment dans un livre de 300 pages qui vient de paraître en nouvelle édition. Secours et hygiène, telles en sont les deux divisions principales ; l'auteur y examine d'une part les mesures à prendre en cas d'accident et la technique du sauvetage, de l'autre il donne les conseils et les règles à suivre pour les prévenir et se bien porter. Il fournira à tous ceux qui sont appelés à « vivre dangereusement » des connaissances approfondies, les moyens de prévoir et d'apporter en toute circonstance une aide efficace. L'auteur a multiplié les exemples qui éclairent la théorie et frappent davantage ; de plus tout ce qui est essentiel a été illustré par des images suggestives et des croquis.

Au cœur brûlant de l'Afrique, par le Dr Fred Blanchod. Un volume de 292 pages, 14 X 23, avec 33 illustrations hors-texte, sous couverture en couleurs. Broché Fr. 9.— relié Fr. 13.—. Librairie Payot, Lausanne.

Les notes que le Dr Blanchod a rapportées de ses lointains voyages doivent être innombrables, car ses livres se succèdent et jamais l'auteur ne paraît emprunté pour nous offrir quelque chose de nouveau. Le plus souvent il nous entraîne dans son sillon et refait avec nous tout l'itinéraire d'une randonnée. Emmenant son lecteur dans les grandes solitudes, il le met en présence des principaux représentants de la faune africaine. A ses observations et à ses aventures personnelles, il a ajouté toute sorte de données scientifiques, des récits et des anecdotes qui donnent à ces pages la plus grande variété de ton. On y retrouve les qualités de narrateur bien connues du Dr Blanchod, son don d'instruire agréablement et de communiquer à ceux à qui il s'adresse son juvénile enthousiasme pour toutes les manifestations de la vie. Les photos en hors-texte qui complètent ce volume offrent une série de documents authentiques qui intéresseront les spécialistes aussi bien que les amateurs de belles images.

Aspects du drame contemporain, par C.-G. Jung. Librairie de l'Université, Genève-Cornavin. Prix : Fr. 5.—.

On attendait avec impatience la publication du nouvel ouvrage de l'illustre auteur de « L'homme à la découverte de son âme ». C'est à nouveau un ouvrage capital, pour une bonne part inédit, que nous présente M. Cahen-Salabelle.

C.-G. Jung, le célèbre psychologue et psychiatre, dont l'œuvre constitue l'extrême pointe de la médecine moderne de l'esprit, montre et démontre dans cet ouvrage les raisons psychologiques profondes du drame contemporain.

Dans cet ouvrage, les problèmes allemands tiennent une place d'importance. M. Cahen-Salabelle examine, en guise de préface, dans une étude circonstanciée, les malentendus qui s'étaient formés à ce sujet autour du nom de C.-G. Jung. Il en montre les causes et aussi les arrière-plans, tortueux chez les uns, inconscients chez les autres. On quitte cette préface avec l'impression que le message de C.-G. Jung sort épuré et grandi des intrigues et de la calomnie.

Cet ouvrage est appelé à éveiller en Suisse un intérêt tout particulier en raison de la personnalité de l'auteur et aussi du chapitre intitulé : « La Ligne Suisse dans l'analyse spectrale de l'Europe », qui lui est consacré.

Tous ceux et toutes celles que ne laissent pas indifférents les destins du monde actuel puiseront largement dans cet ouvrage.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Comité central. Sujets du Congrès, p. 361. — Assemblée des délégués, p. 551.

Chevalley Al. Commission pour le choix de lectures, p. 128. — Eco-lier romand, p. 416. — Comité central, p. 619. — Séance commune F.I.P.E.S.O. - F.I.A.I., p. 667. — La dénazification de l'Allemagne, p. 708.

Michel R. Au Congrès international d'Interlaken, p. 547. — Une charte des éducateurs, p. 603.

Peytrequin H. Au congrès de la F.I.A.I., p. 567.

Serex Ch. Cartes de membres S.P.R. et réductions de tarifs, p. 101. — Publications S.P.R., p. 585, 805. — Comptes généraux S.P.R., p. 605.

Willemin G. Aux membres S.P.R., p. 3. — Et nos retraités, p. 85. — Comité central, p. 127, 193, 377, 463. — Le bulletinier... p. 163, 823. — Solidarité romande, p. 193. — Chez nos voisins : le S.N. de France, p. 235. — Littérature immorale, littérature indésirable, p. 260, 362. — Assemblée des délégués, p. 635. — L'œuvre du Repuis, p. 637. — Séance commune des comités S.L.V. - S.P.R., p. 707. — Chez les instituteurs américains, p. 787. — Du positif contre la littérature indésirable, p. 415.

F.I.A.I. Questionnaire, p. 361.

VAUD

S. P. V.

Comité. Communications, p. 4. — Assemblée générale S.P.V., p. 22. — Rapport de la commission de vérification, p. 38, 39. — Communiqué, p. 53. — Conférence Cousinet, p. 324. — Après une entrevue avec une délégation U.I.G., p. 377. — Poste au concours, p. 378. — Arrêté d'application provisoire, p. 418. — Démissions et admissions, p. 467. — Liste des présidents des sections S.P.V., p. 672. — Candidature au comité central, p. 805.

Commission de presse S.P.V., p. 343.

Allocution de M. P. Oguey à l'assemblée de la S.P.V., p. 164.

Beauverd B. Boussole Recta, p. 586, 610, 651.

Besson Jacques. L'asile rural vaudois, p. 763.

Chabloz F. Cours de gymnastique à Macolin, p. 639

Chevallaz G. Une innovation à l'École normale, p. 713. — M. H. Lang quitte l'École normale, p. 739. — Un prix H. Lang à l'École normale, p. 806.

Chevalley Al. Allocutions à certains pensionnés de l'Etat, p. 87. — Fédération des fonctionnaires et employés de l'Etat, p. 323. — Où en est l'étude de la revision des caisses de retraite, p. 378. — Les lectures de notre jeunesse, p. 789.

Gfeller R. Régime provisoire des traitements pour 1948, p. 4. — Assemblée générale S.P.V., p. 21, 86. — Logements, p. 23. — Soirée de l'École normale, p. 24. — En marge du 24 janvier, p. 53. — Allègement fiscal, p. 54. — Un bénéficiaire qui n'en est pas un, p. 87. — Conférences de

district, p. 131. — N'oublions pas nos engagements, p. 132. — Par l'autre bout de la lunette, p. 132. — Brevet ménager, p. 133. — Au Comité central S.P.V., p. 145. — A la caisse de secours, p. 146. — Du Bulletinier 1947... p. 163. — Un renseignement intéressant, p. 194. — Toujours à propos d'orthographe, p. 195.

Girard R. Assemblée générale S.P.V., p. 129.

Gonthier A. Réorganisation de l'Ecole normale ? p. 380.

Landry Y. Mlle. « Les brutalités d'un instituteur », p. 209. — Cours de plein air, p. 793.

Lavanchy H. Séance d'adieu à M. H. Lang, p. 739.

L. C. Exposition Armand Rouiller, p. 652.

Magnenat M. Mlle. Admissions, p. 23. — Démissions, p. 39. — ... A la Bulletinière 1948, p. 164. — A propos de l'admission à l'Ecole normale, p. 177. — Commission consultative de la loi sur les pensions de retraite, p. 194. — Communiqué, p. 196. — Rappel, p. 209, 306. — Châtiments corporels, p. 209, 419. — Avis aux démissionnaires, p. 210. — Statut des fonctions publiques, p. 225. — On demande notre aide, p. 226. — Les Escholiers du Languedoc à Lausanne, p. 226. — L'asile rural d'Echichens, p. 241. — De petits détails, p. 262. — Remise des brevets de l'E. N., p. 262. — Nos traitements pour 1948, p. 281. — Réunion des présidents, p. 303, 723, 791. — Nos logements, p. 304. — Convention avec l'Hôpital, p. 306. — Collecte en faveur des enfants d'Europe, p. 362. — Responsabilité civile, p. 363. — Plus de I.S.P.F., p. 379. — Arts et lettres : l'œuvre des nôtres, p. 383. — Augmentations, p. 417. — Nous sommes solidaires, p. 418. — Stamm S.P.V., p. 421. — Assurance infantile, p. 421. — La musique parmi nous, p. 421. — En attendant la ristourne, p. 439. — Cotisations, p. 439, 651. — Traitements 1948 : Décomptes, recours, p. 464. — Et voici une mise au point, p. 551. — Les nouveaux traitements, p. 569. — Maîtres spéciaux, p. 570. — Un départ, p. 571. — Caisse de retraite, p. 585. — Encore nos traitements, p. 608. — Supplément de résidence, p. 608, 671. — Petit sermon, p. 609. — Les régents en balade, p. 638. — Dans les classes enfantines, p. 639. — Chez nos futurs collègues, p. 651. — Musée scolaire cantonal, p. 670. — « Henriette » à Vevey, p. 672. — Voyage d'étude de la Croix-Rouge, p. 711. — Stage, p. 713. — Croix-Rouge secours aux enfants, p. 723. — Conférences, p. 791. — Cartes des membres honoraires, p. 805. — Legs, p. 805. — Caisse de secours et prêts, p. 823. — Augmentations, p. 824.

Martin Jacques. Ecole et Chambre pénale des mineurs, p. 395.

Meylan Ch. Caisse générale S.P.V., p. 37. — Caisse coopérative : Secours et invalidité S.P.V., p. 38. — Rapport, p. 69. — Produit de l'immeuble « Sur le Lac », p. 39. — Cotisations, p. 177.

Miéville A. Instruction post-scolaire, p. 341.

Pernet Y. Mlle. A cœur joie, p. 714.

R. R. Solidarité, p. 671.

Rouilly R. Rapport présidentiel, p. 523.

Sénéchaud M. Lettre aux écoliers romands, p. 260.

Serex Ch. Cartes de membres honoraires, p. 823.

Veillard M. Ecole et Chambre pénale des mineurs, p. 466. —

Willemain G. Une coquille, p. 303.

Ziegenhagen J. Commission de presse S.P.V., p. 465.

Dans les sections. Echallens, p. 40. — Lausanne, p. 87, 101, 422, 652, 683. — Morges, p. 145, 226, 324, 553, 652, 683, 714, 724, 740. — Moudon, p. 24. — Nyon, p. 102, 264, 714. — Oron, p. 586. — Payerne, p. 764. — Vevey, p. 5, 24, 70, 384, 423, 714. — Vevey-Montreux, p. 672. — Yverdon, p. 5, 742, 791.

Retraites. Mlle M. Reymond, p. 381. — M. Porchet, p. 652.

Nécrologies. S. Jacottet, p. 102. — M. Chiolero-Ogay, p. 133. — M. Nicod-Bavaud, p. 178. — O. Badel, p. 196. — Troyon, professeur, p. 227. — A. Laruée, p. 241. — S. Golliez, p. 242. — J. Cloux-Panchaud, p. 382. — A. Bettex, p. 382. — A. Ansermoz, p. 383, 396. — J. Saugy, p. 571. — L. Bouquet, p. 586. — B. Besse-Gueissaz, p. 724. — L. Saugy, p. 741.

Ecoles Normales. Concours, p. 6. — Remise des brevets. Prix, p. 263. — Brevets 1948, p. 305, 723.

Postes au concours, p. 344, 362, 378, 395, 422, 439, 465, 552, 572, 586, 610, 640, 713.

Ville de Lausanne. Ecole des Métiers, p. 742.

Associations.

Appel du 14 avril, p. 228.

Asile rural d'Echichens, p. 241.

Cercle pédagogique lausannois, p. 55, 134, 282, 363, 553, 622, 684, 765.

Société évangélique d'éducation, p. 282, 673, 684.

Société vaudoise de T.M. et de R.S., p. 89, 178, 179, 228, 345, 363, 553, 587, 673, 683, 684.

Thé des institutrices, p. 764, 790.

Une classe d'orientation professionnelle pour handicapés, p. 134.

U.C.J.F., p. 146.

Vaudoise des directeurs de chant, p. 640, 652, 725, 792.

Vaudoise des éducateurs d'arriérés, p. 55, 381, 382, 609.

Vaudoise des maîtres de gymnastique, p. 70, 102, 166, 384, 742.

Vaudoises des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine, p. 553, 571, 620, 724, 806.

Vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille, p. 572.

Vaudoise de secours mutuels, p. 5.

Excursion en flèche rouge à Bâle, p. 824.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

Comité. Février, p. 70. — Convocation, p. 90. — Assemblée administrative annuelle, p. 103. — Réponse pour la comptabilité, p. 180. — Assemblée générale du 21 avril, p. 242. — Entraide, p. 243. — Avant-projet de modification du règlement de l'enseignement primaire, p. 325. — U.I.G.M., p. 423.

Lettre de M. A. Picot, p. 468.

Caisse maladie et invalidité, p. 229. — Rapport du trésorier (E. Martin), p. 230. — Rapport présidentiel (A. Lagier), p. 346. — Assemblée générale, p. 363.

Dessoulary J.J. L'O.S.L.J. à Genève, p. 572.

Gaudin Ed. Rapport du trésorier, p. 56. — Assurance-accidents, p. 197, 346. — Cotisation, p. 197, 395.

Matile I. La grande affaire des cours de moniteurs, p. 7. — Les expositions, p. 25. — Fédération genevoise, p. 40. — Commission de presse, p. 40. — Assemblée du 14 janvier, p. 41. — L'A.V.S. et les caisses existantes, p. 90, 102. — Assemblée statutaire, p. 103, 167. — Assemblée du 11 février, p. 135. — Appel, p. 146. — Ne vous donnez pas cette peine, ô comptabilité ! p. 179. — Tiens, tiens, p. 211. — Les bonnes maisons, p. 229. — Leçon à tirer... et autre chose, p. 243. — Mise au point, p. 264. — La collaboration en marche, p. 265. — Et de deux, p. 265. — Petites annonces, p. 283. — Co-gestion, p. 324. — Cinéma scolaire, p. 345. — Mesquinerie, p. 384. — Pour un chalet à la Givrine, p. 423. — Le saviez-vous ? p. 588.

Neuenschwander A. Assemblée générale ordinaire, p. 7. — L'affaire Dubosson, p. 307. — Epreuves d'orientation scolaire, p. 325. — Absences pour maladie, p. 440. — Rapport présidentiel, p. 530. — Abonnements à la Comédie, p. 594, 611.

Nussbaum R. Félicité, p. 673. — Assemblée générale, p. 684, 725. — Avis, p. 743. — Sur cinq notes, p. 765. — Une bonne nouvelle, p. 826.

Willemin G. Des allocations aux retraités, p. 92. — Intérim, p. 673. — Conférence de presse, p. 825.

U. I. G. - DAMES

Comité. Communiqué, p. 73, 197, 653. — Assemblée administrative, p. 104. — Convocations, p. 197, 440, 653, 674, 743, 794.

Groupe des jeunes, p. 622, 685.

Godel Bl. Mlle. Assemblée générale du 20 janvier, p. 58. — 1602, ou mieux vaut tard que jamais, p. 71. — Assemblée administrative annuelle, p. 169. — Assemblée du 14 avril, p. 265. — Excursion à St-Jean d'Aulph, p. 309. — Assemblée des correspondantes et des déléguées, p. 640. — Assemblée générale du 27 octobre, p. 743. — Assemblée du 24 novembre, p. 827.

Meyer J. Mlle. Rapport présidentiel, p. 536.

U. A. E. E.

Comité. Assemblée générale, p. 104. — Convocation, p. 283, 726. — Cotisations, p. 610. — Rappel, p. 746.

Conne-Mathil Mme. Convocation, p. 197. — Budapest avec un convoi d'enfants, p. 309. — U.A.E.E., p. 348. — Aide suisse à l'Europe, p. 364. — Assemblée générale du 12 mai, p. 385. — Création d'un groupe d'échanges, p. 685. — Rappel, p. 715. — Groupe d'échanges, p. 794.

Grangier Y. Mme. Rapport présidentiel, p. 541.

Rodel I. Mlle. Assemblée administrative du 26 février, p. 211.

U. I. G. - U. A. E. E.

Permanence, p. 25, 40, 92. — Convocation, p. 229. — Excursion à Saint-Jean d'Aulph, p. 282. — Aide à l'Europe, p. 282. — Visite au Sanatorium des institutrices à Saint-Jean d'Aulph, p. 441. — Bienvenue aux

participants au 57e cours normal de la Société suisse de T.M., p. 468. — Séance plénière, p. 611. — Conférence Trocmé, p. 726. — Escalade 1948, p. 765, 794.

Nécrologies. H. Baer, p. 622. — C. Poget, p. 641.

Associations.

Antialcoolique du corps enseignant, p. 794, 806.

Genevoise des maîtres d'éducation physique, p. 147.

Colonies de vacances, p. 326.

Fédération des associations de fonctionnaires et employés de l'Etat, p. 89.

Fondation « Pour l'Avenir », p. 42, 441.

Société genevoise de T.M. et R.S., p. 25, 92, 623, 642, 807.

NEUCHÂTEL

S. P. N.

Comité central. Assemblée des délégués, p. 147, 171. — Une date à retenir, p. 611. — Assemblée générale annuelle, p. 685.

L'Epplatenier F. Hommage à Mlle Descœudres, Dr h. c., p. 611.

Montandon M. Exposition scolaire permanente, p. 268, 283.

Muller Jean. Le peintre P. Robert et les libellules, p. 199.

Porret W. Compte rendu financier, p. 170. — Don du corps enseignant en faveur de son fonds scolaire de prévoyance, p. 443.

Rothen Ch. Rapport présidentiel, p. 544.

Zwahlen S. Souhaits, p. 3. — Remerciements, p. 9. — La réponse des communes, p. 26. — Un peu de statistique, p. 60. — Pénurie, p. 60. — Nos assurances, p. 72. — Une heureuse initiative, p. 72. — La maison des jeunes, p. 93. — A travers les rapports des sections, p. 104, 136, 180, 198. — Appel aux membres S.P.N., p. 171. — Des ardoises pour le Tyrol, p. 172. — Assemblée des délégués, p. 231. — Nos retraités, p. 244, 386. — Jubilé, p. 245, 588. — Changements d'adresse, p. 245. — A propos de remplacement, p. 310. — Les hommes changent, les revendications subsistent, p. 326. — Comité central, p. 349. — Fonds scolaire, p. 364. — Gratification, p. 365. — Congrès romand, p. 365. — Aide à l'Europe, p. 365. — Un membre d'honneur, p. 365. — Après la session, p. 397, 795. — Réforme de l'enseignement pédagogique, p. 397. — Caisse d'entraide, p. 424. — Commission d'études pédagogiques, p. 425. — Solidarité, p. 442. — Fonds scolaire de prévoyance, p. 442. — A propos du chant du centenaire, p. 471. — Ceux qui sont à l'honneur, p. 471. — Nos traitements, p. 554. — Commission pédagogique et presse, p. 573. — Après vingt-cinq et quarante ans, p. 574. — Félicitations, p. 574. — Le quart d'heure de Rabelais, p. 588. — Nouvelles des sections, p. 653. — Après quatre-vingts ans, p. 674. — Conférences officielles, p. 686. — A propos d'assurances, p. 715. — Mise au point, p. 726. — Assemblée générale, p. 746. — Deux arrêtés du Conseil d'Etat, p. 747. — Nos jubilaires, p. 795. — Nouveaux brevetés, p. 795. — Le langage des chiffres, p. 808. — Notre situation, p. 828. — Quelques précisions, p. 829. — Erreur ne fait pas compte, p. 830.

Dans les sections. Boudry, p. 136, 654. — La Chaux-de-Fonds, p. 653. — Le Locle, p. 180. 642. 765. — Neuchâtel. p. 104. 136, 767, 795. — Val-de-Ruz, p. 26, 137. — Val-de-Travers, p. 268.

Nécrologie. L. Hämmerli, p. 231.

Mises au concours, p. 61, 93, 147, 200, 472, 589, 644, 654.

Associations.

Société neuchâteloise de T.M. et R.S., p. 232, 611, 643, 686. — Rencontre franco-suisse des éducateurs, p. 574.

JURA

S. P. J.

Conclusions adoptées au Congrès de Bienne, p. 398.

Dauwalder. Nos traitements en 1947, p. 27.

F. P. Cours pour l'enseignement de la circulation, p. 95.

Jeanprêtre Ch. Appel à tous les membres, p. 9. — Extraits des délibérations du Comité central, p. 138. — S. P. J., p. 172, 284, 311. — A propos des nominations d'instituteurs, p. 200.

L. B. Chœur mixte de la section de Delémont, p. 726.

Reber. — A propos des cours post-scolaires, p. 27. — Divers, p. 42. — Séance du comité général S. P. J., p. 61. — Réponse à l'Emulation, p. 93, 139, 148. — Comme chez nos voisins, p. 94. — Gymnastique, p. 140. — Brevet provisoire, p. 140. — Un vœu avant le congrès jurassien, p. 172. Nouvelle loi sur l'instruction primaire, p. 181. — Propos divers, p. 202. — A propos d'un conseil scolaire jurassien, p. 203. — Nouveaux collègues, p. 234. — Le congrès, p. 234. — Chez nos collègues des écoles moyennes, p. 234. — Pour changer, on recommence, p. 245. — Appel, p. 285. — Commission de presse, p. 312. — Quand ça change, p. 312. — Est-ce exact? p. 312. — Une publication jurassienne, p. 327. — Le rapport du Congrès de Bienne, p. 350. — Assemblée des délégués S. I. B., p. 350. — A propos d'une question, p. 350. — Un fait éclairci, p. 351. — Le congrès travaille et s'amuse! p. 386. — Passé inaperçu, p. 386. — Activité de la S. P. J. en 1947-48, p. 425. — Une nomination, p. 472. — Compte rendu du Congrès de Bienne, p. 472. — Nos chroniques jurassiennes, p. 555. — On souhaite... p. 555. — Séance du comité général S. P. J., p. 575. — Service militaire et école, p. 589. — Mises à la retraite, p. 589. — Nos allocations, p. 613. — Circulation et école, p. 623. — Direction de l'École normale, p. 623. — Retraités, p. 623. — 40 ans, p. 623. — Brevet de maître secondaire, p. 644. — Vacances d'automne, p. 644. — Régime de la gymnastique, p. 654. — En dernière heure, p. 644. — Cours de gymnastique, p. 675. — Comment réagira-t-on? p. 675. — Bravo, Delémont, p. 676. — Décès, p. 676. — Quelques chiffres, p. 686. — Cours post-scolaires, p. 716. — Explications et réactions, p. 748. — A propos d'un gymnase romand, p. 749. — Votations, p. 767. — Un vœu, p. 767. — Ecoliers et théâtre, p. 796. — Comité de presse S. P. J., p. 796. — Camp de la jeunesse aux études, p. 796. — Heureuse retraite, p. 797. — Admission aux écoles normales, p. 809. — Etonnement, p. 809. — Pour nos petits, p. 830. — Après une année, p. 831.

Nécrologie. O. Sautebin, p. 269.

VALAIS

Ecole protestante de Sierre, p. 327.

DIVERS

Examens de recrues, p. 127.

Fondation Berset-Muller, p. 351, 677, 809.

Pro Juventute, p. 645, 797.

Grandchamp-Retraite des éducateurs, p. 476.

Semaine suisse, p. 655.

Semaine internationale d'art belge, p. 399.

Société suisse des maîtres de gymnastique, p. 387, 727.

Société suisse de T. M. et de R. S., p. 313, 327.

Un cours de vacances en Italie, p. 476.

Pour le 18 mai, p. 285.

BIBLIOGRAPHIE

P. 313, 351, 644, 831.

VARIÉTÉS

Matter-Estoppey Mme. L'autre école, p. 577. — Au fil des jours, p. 676. — Les Nouvelles, p. 687.

R.-B. C. C'était l'autre, p. 443.

PLACEMENTS-ÉCHANGES

P. 313, 349, 655, 677.

PARTIE PÉDAGOGIQUE**PARTIE GÉNÉRALE**

Briod E. Faux mensonges, p. 73.

Berseth M. A propos des dernières publications de la Guilde de documentation, p. 758.

Borel J. Cinéma et enseignement, p. 646.

Chabloz A. Sincérité du langage écrit, p. 107. — Et l'Éducateur?, p. 286. — Notre Guilde de documentation, p. 328, 590. — Conférence Cousinet, p. 400. — La clé des champs, p. 426. — Enquête sur les lectures de nos écoliers, p. 624. — En lisant journaux et revues, p. 626. — Enquête sur l'état d'esprit de nos écoliers, p. 798.

Chantrens M. Sur la documentation, p. 401. — Du nouveau dans l'enseignement civique, p. 717.

Chessex P. Rendons aux parenthèses leur signification, p. 758.

Dentan V. A propos de deux conférences, p. 444. — Visite à Silvi, p. 750.

Desceudres A. Les Gymnases Montessori à Amsterdam, p. 96. — Du rôle des classes spéciales, p. 755.

Dessoulavy J.-J. A propos des lectures enfantines, p. 564.

- Dottrens R.* La documentation à l'école, p. 287.
Falconnier G. L'outillage du maître, p. 239. — Pourquoi de la documentation, p. 388.
Fiorina E. Le problème de l'écriture, p. 237, 246.
Massarenti L. Films fixes pour projections, p. 64.
Meylan Ls. L'éducation esthétique dans nos collèges, p. 182, 204.
Michel R. Pour une Guilde de documentation, p. 270. — L'éducation et la vie, p. 688. — L'école à l'étranger : en Autriche, p. 768.
Perret W. Retardés et réformes scolaires, p. 141.
Pichonnaz L. L'enfant et la nature, p. 288.
Piguet G. Langue parlée... langue écrite, p. 355.
Porchet M. Les récits bibliques à l'école enfantine, p. 558.
Pulfer J. Les tableaux scolaires suisses, p. 318.
Ramseyer P. La Suisse et l'Unesco, p. 314.
Rebetez P. Les artistes suisses au service de l'école, p. 270.
Vaucher C. Fichier, p. 287.
Viret Ed. Nos écoles enfantines, p.
Ziegenhagen J. Cinéma scolaire : Pour éclairer la lanterne, p. 28, 76.
 La page de cinéma, p. 207, 390, 531, 810.

PARTIE DOCUMENTAIRE

- Altherr Ed.* Aux étangs de Bavois, p. 63. — Botanique et météorologie, p. 97. — A la Mêlée, p. 106. — Chronique des Grangettes, p. 149, 173, 315, 352, 366, 678. — A la Gouille de Versvey, p. 272. — Des Grangettes à Aigle, p. 614.
Auberjonnois F. Tempête de sable aux U.S.A., p. 336.
Chabloz A. L'arboriculture valaisanne, p. 11. — Pour observer la nature, p. 250. — Fiche d'observation, p. 333.
Dessoulavy J.-J. La super-Dixence, p. 275.
Duboin J. La révolution mécanicienne, p. 771. — Les progrès de la technique, p. 812. — La crise de 1929, p. 813.
Jeanrenaud J. Miettes d'histoire : Le canal d'Entreroches, p. 16.
Jaccard J. Un conte : Histoire du petit nègre Sambo, p. 562.
Paccaud O. Migration des oiseaux, p. 292, 628, 376.
P. K. La Chine va construire le plus grand barrage du monde, p. 431.
Reichenbac E. A ceux qui ne connaissent pas encore G. Thibon, p. 801.
Rebeaud H. Heidi, la brodeuse d'Appenzell, p. 337. — L'horlogerie à la Vallée de Joux, p. 409. — Développement de Chicago, p. 432. — Le système hydrographique de la Vallée de Joux, p. 648.
Ziegenhagen J. L'ancienne Diète. - L'Assemblée fédérale de 1848, p. 503.
 Poèmes de Noël p. 759.
 Travaux manuels pour les petits p. 761.

Bibliographie :

P. 20, 31, 35, 51, 68, 99, 121, 144, 176, 187, 208, 278, 296, 319, 412, 462, 601, 682, 689, 721, 802, 821.

Information :

- 57e cours normal de travail manuel à Genève, p. 175.
 Epreuves d'histoire à Genève, p. 186.
 Programme du 18e camp des éducateurs, p. 411.
 Centres d'entraînement au cours international de moniteurs, p. 434.
 Vaumarcus, camp des éducateurs, p. 580.
 Le Castelet, p. 582.
 En Belgique : initiation à l'art dramatique, p. 647.
 Au Danemark : examens et programmes, p. 648.

PARTIE PRATIQUE

- Altherr Ed.* Le sol vivant, p. 403.
Annen G. Le style affectif. - Exercices p. 109, 151, 329.
Badan M. Mystère de Noël p. 731.
Barmaverain R. La montagne ; le rhododendron ; la gentiane ; les conifères ; le chamois ; la marmotte ; le chocard ; tourisme et sport, p. 690.
 — Alpinisme, ascension, p. 777.
Barbey M. Le cordonnier, choix de textes, p. 78. — Le cuir, la chaussure, p. 114.
Braissant W. Deux ennemis : le lièvre et le renard, p. 656.
Chantrens M. Civisme : l'esprit de nos institutions, p. 368.
Chuat J. Le problème de la discipline, p. 557.
Collet M. L'imprimerie à l'école enfantine, p. 559.
Cornuz B. Allemand. Textes et exercices p. 719, 820.
Courvoisier J. Pour le 24 janvier 1948, p. 31.
Derain H. Le 1er août 1948, p. 446.
Dessoulavy J. A propos de multiplication, p. 818.
Dubcis G. Premiers problèmes écrits, p. 773.
Duc A. Problèmes pour les petits, p. 191, 334, 356, 814.
J. D. Le cours d'eau, choix de textes pour petits et grands p. 43.
Durand G. A propos de livret, p. 142. — L'étude de la langue allemande, p. 756.
Falconnier G. Choix de textes : le cheval, p. 596. — Une forme de notre temps, p. 816.
Gerber Mad. La jonquille, p. 427.
Giddey V. Histoire biblique. Programme de 3e année, p. 65. — Le canton de Vaud en 3e année scolaire, p. 479.
Gudit P. Visite à la forge, p. 154. — Le forgeron, choix de textes, p. 183. — Chez le maréchal-ferrant, p. 598.
Jaccard J. L'écriture au pinceau, p. 561.
Jeanrenaud H. Le centenaire de la constitution de 1848, p. 578.
Jeanguenin D. Fiches d'orthographe, p. 51, 82, 122, 159, 277, 297, 335, 357, 392, 815.
Kühne Ad. Quelques suggestions pour Noël, p.
Lavanchy H. Vocabulaire : le cheval, p. 591.
Lüscher Th. A Bethléem, en Judée, p. 729.
Reymond M. La rythmique à l'école, p. 213.

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski
Sur annonce : rabais sur les deux monte-pente
qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35

Les champs de ski du **Jura**

*sont accessibles rapidement et agréablement
par le
chemin de fer électrique*

d'Yverdon à Ste-Croix

LE BRASSUS

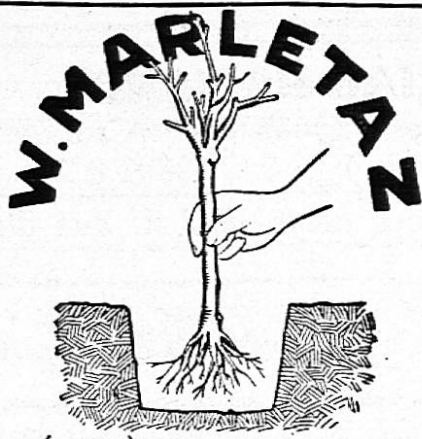
VALLÉE DE JOUX

Le télé-ski des Mollards

vous transporte en 6 minutes à 1400 m. d'altitude, à proximité du Marchairuz et du Mont Tendre, région idéale pour le ski. Les possibilités de descente sont multiples; quatre à cinq pistes ont été judicieusement tracées. Des débutants aux compétiteurs, chacun sera satisfait.

TARIFS: 1 montée, Fr. 1.— Enfants 0.50.

Abonnements: Facilités accordées aux membres du corps enseignant et aux écoles.



PÉPINIÈRES - BEX (Vaud)

Arbres et arbustes fruitiers
et d'ornement en tous genres
Catalogue franco.

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES
S.A.

Pl. Palud. 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

La bonne adresse pour votre ameublement

Choix de 100 mobiliers neufs du simple au luxe

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE



HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 2.85.11

MEMBRE FLEUROP

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c



LA QUALITÉ DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Bernard

NOUVEAUTES - LAUSANNE

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



Hôtel à vendre

Alpes vaudoises, 40 lits, route col des Mosses. Affaire à développer. 10,000 m² terrain, prix à débattre, très intéressant.

S'adr. à R. Henchoz, Les Diablerets. Tél. 6 41 06.



LAUSANNE

Salles pour
banquets
et sociétés

Stamm SPV

G. Eisenwein

Le Phosphotonic Socop

stimule l'appétit
recommandé contre la dépression nerveuse
le surmenage physique et intellectuel

EN VENTE dans les officines des **Pharmacies Populaires de Genève**



SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 197 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

Depuis

1891

NOTRE DEVISE

que de la

QUALITÉ



**ENFANT
PRODIGE**



Marx

Confection et mesure pour Dames et Messieurs



**BITTER DES
DIABLERETS**

L'APÉRITIF PARFAIT